

## PDF hosted at the Radboud Repository of the Radboud University Nijmegen

The following full text is a publisher's version.

For additional information about this publication click this link.

<http://hdl.handle.net/2066/105413>

Please be advised that this information was generated on 2017-12-06 and may be subject to change.

# Le manuscrit de Guiot et les influences picardes dans le *Cligés* de Chrétien de Troyes

*Margot van Mulken*

---

Les nombreuses études consacrées à Chrétien de Troyes mettent bien en évidence qu'il fut l'un des écrivains les plus populaires du Moyen Age. Cela ne paraît non seulement par le nombre de manuscrits existants (et qui en dit long sur le nombre de manuscrits perdus) mais également par les nombreuses adaptations, continuations et traductions. C'est sur une des traductions que portera la contribution présente. En effet, la popularité et la notoriété de Chrétien ont très tôt engendré des commandes de versions adaptées de son œuvre.

Depuis que la notion de *mouvance* semble être acceptée par les philologues modernes, la transmission généalogique, dialectale et géographique est incluse dans l'étude de la genèse d'une œuvre médiévale. La philologie ne s'oriente plus uniquement sur l'original ou l'archétype, mais également sur la dissémination et la transformation d'une œuvre.

Que la filiation de versions existantes des romans de Chrétien soit complexe a été souligné par de nombreux auteurs. Le cas du *Cligés* ne fait pas exception (Micha 1966, Dees 1988, Favati 1967, Van Mulken 1999). L'enchevêtrement des relations de parenté fait preuve de la popularité croissante du *Cligés* dès sa conception et si, à nos jours, le stemma décisif n'a pu être établi, cela ne peut que souligner la relative liberté que se sont permise les copistes lorsqu'ils amendèrent le texte. Ce n'est non seulement la complexité des parentés qui soutient cette conception de *mouvance*, la disparité dialectologique la confirme également. Dans la présente contribution nous nous restreignons à l'hétérogénéité dialectologique.

A partir de la localisation des manuscrits et de la confrontation des rimes dites 'éventuellement problématiques', nous essayerons d'établir une typologie des copistes qui se sont parfois vus obligés d'intervenir sérieusement dans le texte afin de produire un

exemplaire répondant aux exigences linguistiques (acoustiques, graphiques ou autres) de leur audience.

Dans un premier temps, nous étudions la provenance des manuscrits. Grâce à la localisation des manuscrits nous sommes en mesure d'évaluer les écarts dialectaux des versions. N'oublions pas que le français standard n'existe pas: la langue d'oïl est un ensemble de dialectes apparentés, mais bien différents les uns des autres. Or, pour pouvoir apprécier le style de Chrétien, les audiences médiévales réclamèrent une traduction des romans, car le champenois original de l'auteur provoquait occasionnellement des heurts de rimes qui nécessitaient ici ou là une intervention de la part du copiste.

Une partie des manuscrits a été localisée à l'aide du système de localisation mis au point à l'Université Libre d'Amsterdam (une confrontation systématique et itérative des traits distinctifs aux chartes localisées et datées des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> siècles), sous la direction de Dees (Dees et al. 1988), l'autre partie a été localisée primitivement par l'analyse des traits décrits par Grégory et Lutrell. (1993)

Cette localisation nous fournit les résultats présentés dans le Tableau 1.

*Tableau 1: Localisation et datation des manuscrits du Cligès*

<b>Manuscrit</b>	<b>Datation</b>	<b>Localisation selon Dees (1988)</b>	<b>Localisation selon Gregory &amp; Lutrell (1993).</b>
Tours, BM 942 (T)	12 <sup>ème</sup> /13 <sup>ème</sup>		Anjou/Touraine
Paris, BN fr 794 (A) Ms. de Guiot	13 <sup>ème</sup> 2 <sup>ème</sup> moitié	Champagne (Haute Marne)	
Paris, BN, fr. 1450 (B)	13 <sup>ème</sup> 2 <sup>ème</sup> moitié	Nord Est	
Paris, BN, fr. 12560 (C)	13 <sup>ème</sup> , méd.		1 <sup>è</sup> main : Aube 2 <sup>è</sup> main : Ouest
Paris, BN, fr. 1420 (R)	13 <sup>ème</sup> , méd.		Centre (Orléanais, Anjou, Touraine)
Paris, BN 1374 (S)	13 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> quart		Yonne
Paris BN, fr. 375 (P)	13 <sup>ème</sup> /14 <sup>ème</sup>		Arras

Nous nous rendons compte que cette localisation nous éclaire uniquement sur le dernier stade linguistique du manuscrit. Il se peut que les modèles de tous les manuscrits existants aient voyagé à travers le domaine d'Oïl et que, sous cette enveloppe ultime des manuscrits, se cachent d'autres couches dialectales.

Une première lecture de cette localisation nous apprend que ce sont probablement les copistes des manuscrits B et P qui ont rencontré le plus de problèmes d'ordre dialectal lors de la transcription – puisque ces manuscrits sont géographiquement les plus éloignés du dialecte de Chrétien. Une analyse des 1000 premiers vers du *Cligés* démontre en revanche que les copistes des manuscrits B et P suivirent dans la plupart des cas docilement leur exemplaire sans modifier l'aspect graphologique des rimes (cf. vers 0008, 0055, 0335, 0573, 0605, 0813, 1000). Ces copistes écrivirent donc par exemple 'sovant' en position finale, où ils préférèrent 'sovent' en position non-finale. Il est très probable que les copistes des manuscrits B et P produisirent des versions qui ne rimaient pas à tout endroit, mais par manque d'inspiration ou par respect de la rime originale, ils s'abstinrent d'intervenir et ils se contentèrent d'une rime pour l'œil : 'sovant' rime visuellement avec 'avant' et cela leur suffisait.

Cette même localisation nous permet de supposer aussi que le manuscrit A, le manuscrit de Guiot, qui provient de Champagne, n'a pas eu de problèmes d'ordre dialectal.

Pour pouvoir prédire la nature des éventuels problèmes linguistiques des copistes, nous avons intérêt à reconstituer, dans la mesure du possible, la langue originale de l'auteur. Evidemment, toute volonté de « reconstruire » Chrétien relève d'un fantasme hyperphilologique ou d'une imagination débridée, comme le soutient Poirion (Poirion 1993 : 1134). Il nous faut donc abstraire la graphie et le dialecte des versions existantes en nous fiant à la rime. Afin d'éviter la reconstruction d'un dialecte inexistant, nous ne reproduisons que la variante attestée qui peut parfois présenter des traits dialectaux autres que ceux étudiés (bien que le manuscrit B écrive 'sace', ce qui est parfaitement picard, la rime 'sace' : 'estace' prouve qu'il ne s'agit que d'une légère adaptation dialectale, car la combinaison de 'sache' : 'estache' pouvait bien rimer partout dans le domaine d'oïl). Pour la même raison, la provenance étymologique d'une rime est indiquée en majuscules.

Souvent, la langue de Chrétien a été qualifiée comme supra-dialectale, une langue littéraire, qui, selon l'expression de Bruneau, serait une langue artificielle (Bruneau

1927 :75), dont l'auteur se serait servi pour plaire à une plus grande audience. Le champenois serait un dialecte 'littéraire' par excellence, car exempt de traits linguistiques distinctifs. Dans Van Mulken 1993 il a été établi que les origines champenoises de la langue de Chrétien sont attestées. Citons également Foerster : « Die Sprache Kristians ist die verfeinerte Mundart der Gebildeten der westlichen Champagne. Kristian [hat geschrieben] in der Mundart seiner Heimat, in jener der westlichen Champagne. » (Foerster 1910 :lxxvi). Il est vrai que le nombre de phénomènes qui pouvaient causer des problèmes d'ordre dialectal est relativement restreint. Dans la plupart des cas, les rimes de Chrétien sont facilement 'transposables'. Pourtant, ce qui rimait pour Chrétien, ne rimait pas forcément pour son public : il existe des endroits qui furent susceptibles d'engendrer des problèmes dialectaux.

Citons les caractéristiques typiquement champenoises dans les rimes de Chrétien :

1. les mots en position finale se terminant sur EN sous-jacent (ex. 'vent' (< *ventus*)) rimait avec les mots en AN sous-jacent (ex. 'dormant' (< *dormare*)). Cette rime était quasiment impossible en Picardie.
2. Les mots en position finale se terminant sur EIN ('preigne' (< *prehere*)) rimait avec les mots en AIN sous-jacent (ex. 'Bretaigne').
3. La 3<sup>e</sup> personne du parfait de verbe 'pooir', 'poist' rimait avec la 3<sup>e</sup> personne du parfait du verbe 'morir', 'morist' où les autres dialectes préfèrent 'peust'.
4. Chrétien rimait (bien que rarement), les rimes sur I sous-jacent ('dit') avec UI sous-jacent ('deduit'). 'Beachte *uí* in luite im Reim mit i [...] gegen sonstiges *úi*' (Foerster 1910 :lxxviii)
5. Les mots typiques du lexique champenois en position finale : james pour 'jambes', dans le vers 5965 'james:dames'.

(pour une plus ample énumération voir, Foerster 1910, Van Mulken 1993)

Après avoir étudié la langue de l'auteur, nous analysons maintenant de près le manuscrit A, dit la copie de Guiot, dont nous avons prédit, en nous fondant sur la localisation, qu'il est

resté assez proche des origines linguistiques de Chrétien. Les interventions pour cause linguistique devraient donc être limitées, puisque le copiste n'a pas eu de motivation dialectale pour changer les vers. En effet, ce manuscrit est manifestement champenois : il a toujours été qualifié comme l'un des plus fiables et des plus proches de Chrétien – raison pour laquelle, dans l'esprit de Bédier, ce manuscrit a maintes fois été utilisé comme manuscrit de base pour les éditions critiques, telles l'édition de CFMA (Micha 1970), l'édition de Luttrell et Gregory (1993) et celle de la Pléiade (Poirion 1993). La copie de Guiot doit sa position privilégiée au fait que ce recueil réunit cinq romans de Chrétien de Troyes, à la qualité générale des leçons, à son âge, qui en fait l'un des manuscrits les plus anciens et mais encore à sa langue, proche de celle de Chrétien.

Citons quelques caractéristiques typiques de la graphie champenoise de la copie de Guiot (pour la liste exhaustive, voir Roques 1952, Micha 1970) :

1. les voyelles et diphtongues devant nasales : *an* est la notation la plus fréquente, mais non unique de *a* et *e* suivis de nasale. Cependant, *e* est souvent conservé à l'initiale devant *n* ; ('dant', 'enbedui', 'enor')
2. *an* remplace *on*, pronom indéfini ('l'an', 'l'en' ), les graphies alternent à l'intérieur du mot ('volanté', 'volentez,' 'dongier')
3. *ain* remplace souvent *ein* ('mains')
4. *oin* remplace *ein* ('poinne', 'paine')
5. *oen* et *uen* alternent ('buen', 'boen')
6. la diphtongue nasalisée est marquée par un *g* en fin de mot. ('baing', 'tieng', 'doing', 'loing')

Afin d'étudier de plus près un copiste à l'œuvre, il convient maintenant de confronter quelques variantes de la copie de Guiot au reste de la tradition manuscrite. Il est à noter que nous n'étudions que la rime, mais que la graphie peut cacher cette rime sous une enveloppe tout à fait en ligne avec un autre dialecte. La graphie ne présente que le dernier stade du manuscrit, les rimes nous permettent d'étudier un stade antérieur, car elles trahissent parfois les restes d'un voyage interlocal de la tradition manuscrite. Les rimes sont donc à considérer

comme une sorte de palimpseste nous permettant de reconstituer une partie de l'histoire de l'itinéraire d'une version.

Ce qui est étrange pourtant, c'est que la copie de Guiot propose à plusieurs reprises des leçons dont tout porte à croire que ce sont des solutions inventées pour des motifs dialectaux. Le vers 3168 nous donne un exemple.

3168	<i>car quant il dormira formant</i>	<i>(E sous-jacent)</i>
	<i>de li aura joie a talant (A, ms. De Guiot)</i>	<i>(E sous-jacent)</i>

où les autres vers présentent :

<i>car quant il dormira forment</i>	<i>E sous-jacent</i>
<i>de lui avra joie en dormant (C -BPRST)</i>	<i>A sous-jacent</i>

Nous constatons ainsi, bien que la copie Guiot emploie le dialecte champenois où tout EN sous-jacent peut s'écrire avec 'an', que la rime dans ce texte présente une leçon unique et oppose EN à EN, là où tous les autres manuscrits présentent une rime beaucoup plus hasardeuse, à savoir 'EN : AN' ('formEnt : dormAnt'). Comme la rime 'EN : AN' ne devait pas poser de problèmes aux copistes champenois, l'intervention dans la copie de Guiot, où mêmes les manuscrits nordiques ont conservé la rime EN : AN, est pour le moins étrange.

Nous constatons un même changement dans la rime à un endroit comparable :

3415	<i>li chies Cligés s'il l'atant tant</i>	<i>A sous-jacent</i>
	<i>cliges les vaslez chaça tant (A)</i>	<i>A sous-jacent</i>

où tous les autres manuscrits proposent :

3415	<i>li chiés Cligés se il l'atent</i>	<i>E sous-jacent</i>
	<i>Cligés les vallez chaça tant (C-BPRST)</i>	<i>A sous-jacent</i>

De nouveau la copie de Guiot n'ose pas rimer EN :AN mais préfère EN : EN sans risque, où le reste de la tradition manuscrite ne daigne pas intervenir et conserve atEnt : tAnt. Etudions encore le vers 2699 :

2699 *et chascun jor doblast mes sans* *E sous-jacent*  
*si perderoie gie mon porpans* (A) *E sous-jacent*

Ici encore, la copie de Guiot présente une leçon unique où tous les autres manuscrits portent :

2699 *et chascun jor doblast mes sens* *E sous-jacent*  
*si perderoie je tout mon tens* (C-BPRST) *E/A sous-jacent*

Nous constatons donc, bien que le manuscrit de Guiot adapte la graphie des mots 'sans' et 'porpans' à la champenoise, que la rime est pourtant 'sEns : porpEns', tandis que les autres manuscrits opposent 'sEns : tAns' (pour AN sous-jacent pour 'tempus', voir Van Reenen 1988, Van Mulken 1993). La carte 195 de l'Atlas des chartes montre que la forme du substantif 'temps' s'écrit avec 'a' en Somme, Pas-de-Calais, en Aisne, en Oise, en Nord et en Hainaut (Dees 1982 :209).

Que s'est-il passé ? Il est évident que la copie de Guiot est champenoise : la graphie en porte toutes les traces et la provenance du copiste, de la ville de Provins ne semble plus contestée de nos jours (Roques 1952 : 189). Mais pourquoi un scribe champenois aurait-il fui des rimes aussi familières ?

Tout porte à croire qu'un prédécesseur de la copie de Guiot a voulu éviter les rimes EN : AN. Il est vrai qu'il ne réussit pas à les contourner partout, mais à plusieurs reprises il éprouva le besoin et la créativité de remplacer une combinaison de EN : AN par une autre rime, moins riche, moins originale.

Le prédécesseur en question rencontra les mêmes difficultés dialectologiques dans les cas où EIN rimait avec AIN. À 5515, il opta pour une solution un peu insipide :

212 *Margot van Mulken*

5515 *s'ainçois ne li mostre molt bien*  
*sachiez il n'i faut nule rien (A)*

D'autres manuscrits riment au même endroit le mot 'ensEing' avec 'bAing', un accouplement tout à fait acceptable en champenois.

5515 *Se io nes vos mostre et ensaing* *EIN sous-jacent*  
*Sachiés caians ne falent baing (BPRS)* *AIN sous-jacent*

Que Chrétien ait une prédilection pour l'imparfait du subjonctif en 'isse' pour le verbe 'pooir' a été souligné par Foerster à plusieurs reprises. Les dialectes autres que le champenois préfèrent la forme en 'eusse', où 'peüst' rime avec 'seüst'. Chez Chrétien, 'poïst' rime avec 'morist' ou 'veïst'. Ainsi, dans le vers 5537, l'ensemble des autres manuscrits riment 'veïst' avec 'poïst' tandis que la copie de Guiot propose une rime 'seüst' : 'peüst', bien que la provenance champenoise de la rime originale ne dût avoir posé aucun problème au copiste.

5537 *n'est hom qui an cest mur seüst*  
*et cuidiez vos que l'en peüst*  
*an nule guise trespasser (A)*

5537 *n'est nus qui en cest mur veïst*  
*et cuidez vos c'on le poïst*  
*en nule guise trespaser (C-BPRS)*

Le vers 3321 présente une autre combinaison typiquement champenoise, qui cette fois a été conservée par l'ensemble de la tradition manuscrite.

3321 *A neant tance a neant luite*  
*mont fu la poisons bien confite (ABCPRST)*

Il en est de même pour la rime ‘james : dames’, qui a été respectée dans tous les manuscrits, mais qui a été ‘corrigée’ quasiment partout (sauf B) par l’insertion d’un *b* dans ‘jambes’, même dans la copie de Guiot qui pourtant ne devrait pas avoir de problèmes avec cette rime, le copiste a intercalé un *b*.

5965 *Cos et costez et braz et jambes*

*einz mialz nel firent nules dames.* (ABCPRST)

Tout porte à croire que les interventions dans le manuscrit de Guiot, mentionnées ci-dessus, dont l’origine champenoise ne fait aucun doute, sont toutes motivées par des raisons purement dialectales et que cette copie cache, sous une enveloppe qui est proche du maître, une version moins apparentée et dérivant d’une branche non-champenoise.

Les lieux discutés ci-dessus constituent des preuves inductives, car c’est par l’absence de rimes que nous inférons une provenance autre que champenoise. Il n’y a que deux endroits qui soutiennent notre hypothèse positivement, et qui ont su échapper à la main retouchante de Guiot. Ces deux leçons trahissent une origine nettement picarde. La première leçon qui vient à l’appui est une leçon singulière et très curieuse du manuscrit A : à 4609 la copie de Guiot présente une rime ‘sache’ : ‘place’, ce qui trahit une forme sous-jacente de ‘sace’ (la troisième personne du singulier du subjonctif du verbe ‘savoir’) et cette forme ne se rencontre uniquement en Aisne, Nord, Hainaut ou Wallonie selon Dees 1982 (Dees 1982 : 237). Il est exclu que cette rime soit originale : en champenois, une telle rime aurait été impossible. Par conséquent, il ne serait pas impossible que le prédécesseur de la copie de Guiot soit issu de Picardie.

4609 *que des quatre meillors qu’an sache*

*est cist li uns qu’est en la place*

Les autres manuscrits présentent une leçon moins conflictuelle :

4609 *que des .iiij. millors c’on sace*

*Est cis une parelle estace*

La même antériorité picarde est soulignée par la graphie dans les vers 5929 où la copie de Guiot écrit 'greslie :vie (< *veer*, refuser)' en position finale. Ceci trahit un modèle picard mal compris du copiste, surtout parce qu'il emploie la graphie 'graillier' pour le verbe 'griller' trois vers plus loin (voir aussi Lutrell et Gregory 1993 :311).

Nous sommes en mesure de conclure, par ce qui précède, que le manuscrit A, la copie de Guiot, trahit des traces d'une provenance autre que champenoise et que l'un de ses prédécesseurs fut probablement d'origine picarde, vu le nombre d'interventions motivées par les problèmes dialectaux. Cette analyse nous montre bien qu'un manuscrit – ou, pour le moins, une partie d'un manuscrit, car les remarques précédentes ne s'appliquent qu'au Cligès et non aux autres romans de Chrétien réunis dans le même recueil – mérite d'être étudié avec plus d'attention. Elle nous permet aussi de reconstituer la genèse d'une tradition manuscrite et la problématique de la transmission dialectale. Très illustrative à cet égard est la remarque de Méla 1995 : 'En revanche la présence de rimes picardes [...] dans tous les manuscrits, sauf Guiot [...] pose la question de savoir si les copies antérieures de l'œuvre ne devraient pas être localisées en Picardie.' (Méla 1995 : 37) La pertinence de cette remarque a été démontrée dans l'analyse présente et nous pouvons donc ajouter que le Cligès de la copie de Guiot devrait être inclus dans le groupe des manuscrits remontant en Picardie.

La popularité de l'œuvre de Chrétien a engendré de nombreuses versions différentes et a fait que ces versions ont traversé tout le domaine d'Oïl. La filière qui a eu sa dernière version dans la copie de Guiot n'est donc pas restée proche de la version originale, au contraire, elle est revenue de loin, de la Picardie, pour rejoindre les traces dialectales de l'ancien maître.

Cette analyse nous a également permis d'étudier de près le travail d'un copiste. Les copistes des manuscrits B et P étant fidèles et sans audace créative (puisque'ils persistent à conserver loyalement les rimes qui ne pouvaient que choquer les oreilles de leur audience picarde), le prédécesseur de la copie de Guiot fit preuve de plus de génie et osa intervenir dans le texte de Chrétien afin de plaire aux exigences auditives de son public. Ces deux comportements de copiste peuvent être qualifiés comme ceux des copistes presque-miroirs (BP) et ceux des copistes audacieux. Les premiers sont des copistes diglossiques qui emploient une autre orthographe pour les mots en position de rime que pour ceux au milieu des vers. Les copistes audacieux interviennent activement dans le texte de leur exemplaire

(Benskin et Laing 1981 :56 ; Van Mulken 1993 :195-197). Le prédécesseur de la copie de Guiot en est un exemple.

## Bibliographie

Benskin Michael and Margaret Laing

- 1981 'Translations and Mischsprachen in Middle English manuscripts' in *So meny people longages and tonges, philological essays in Scots and mediaeval English presented to Angus McIntosh*, Benskin Michael and M.L. Samuels (eds). Edinburgh

Busby, Keith, Terry Nixon, Alison Stones & Lori Walters

- 1993 *Les Manuscrits de Chrétien de Troyes : The Manuscripts of Chrétien de Troyes*, Rodopi : Amsterdam

Dees, Antonij

- 1982 Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13<sup>e</sup> siècle. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 178, Tübingen : Niemeyer

Favati G.

- 1967 'Le Cligés de Chrétien de Troyes dans les éditions critiques et dans les manuscrits' dans : *Cahiers de Civilisation Médiévale*, X, pp. 385-407

Foerster Wendelin

- 1910 *Kristian von Troyes Cligés Textausgabe mit variantenauswahl, einleitung, anmerkungen und vollständigem glossar* Halle : Niemeyer

Gregory Stewart et Claude Luttrell

- 1993 'The Manuscripts of *Cligés*' dans : Busby, Keith, Terry Nixon, Alison Stones & Lori Walters (eds) *Les Manuscrits de Chrétien de Troyes : The Manuscripts of Chrétien de Troyes*, Rodopi : Amsterdam ; pp. 41-48

Luttrell Claude et Stewart Gregory

- 1993 *Cligés – Chrétien de Troyes* St Edmundsbury Press ltd, Bury St Edmunds.

Micha, Alexandre

- 1970 *Les Romans de Chrétien de Troyes édités d'après la copie de Guiot, Cligés*  
Paris : Champion

Méla, Charles

- 1994 *Chrétien de Troyes : Cligés. Edition critique du manuscrit B.N. fr. 12560.*  
*Lettres Gothiques*, Paris : Le Livre de Poche

Mulken, Margot, van

- 1993 *The Manuscript Tradition of the Perceval of Chrétien de Troyes. A stemmatological and dialectological Approach.* Amsterdam : Dissertation
- 1999 'Les changements de parenté dans le *Cligés* de Chrétien de Troyes.' In: *Atti dei Convegni Lincei 151*, Roma : Accademia Nazionale dei Lincei, pp. 105-114

Poirion, Daniel

- 1993 *Œuvres Complètes de Chrétien de Troyes*, Gallimard : Paris

Reenen, P. Th., van

- 1988 'EN/AN Distributions (géo)graphiques' dans *Aspects de linguistique française Hommage à Q.I.M. Mok* Ronald Landheer (ed) Amsterdam : Rodopi pp. 141-160

Roques, Mario

- 1952 'Le Manuscrit fr 794 de la Bibliothèque Nationale et le scribe Guiot' dans : *Romania* LXIII, pp. 177-199